

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :
En exercice : 24
Présents : 18
Ayant pris part au vote
(vote public) : 22
o Pour : 22
o Contre : 0
o Abstention : 0
o Blanc : 0
o Nul:0

Date de convocation :
Le 9 septembre 2025
Date d'affichage :
Le 9 septembre 2025

DELIBERATION N° :
DC/2025-09-15/04
OBJET DE LA SEANCE :
Agriculture
Concours départemental de
labour agricole 2025
Versement d'une subvention

AR Prefecture
043-244300307-20250915-DC2025091504-DE
Reçu le 30/09/2025

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*L'an deux mille vingt-cinq, le quinze septembre,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Romain-Lachalm (salle des fêtes),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Gladys DURIEUX)*

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, et Mmes MOUNIER Emeline, DREVET Hélène, MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, JAMES Marie-Laure, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusé : Néant.

Absents : Mme MASSARDIER Céline et CELLE Hubert.

Pouvoirs : M. PEYRARD Nicolas donne pouvoir à M. POINAS J.-Michel. M. PEYRARD Guy donne pouvoir à Mme SOUTRENON Maryline. M. TOURON Jean-Marc donne pouvoir à M. SOUVIGNET Bernard. M. MOULIN Christophe donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle.

M. le Président rappelle la compétence de la Communauté de Communes en matière agricole : « actions agricoles et forestières permettant de valoriser ou de développer les filières locales et soutien aux acteurs menant des actions dans ce secteur ».

Il expose alors qu'un concours départemental de labour agricole s'est tenu du 23 au 24 août 2025 au Mazet-Saint-Voy, et que plusieurs agriculteurs du territoire de la Communauté de Communes ont participé à cette manifestation importante à rayonnement départemental.

M. le Président propose de verser 1 000 € à l'association des Jeunes Agriculteurs de la Haute loire pour soutenir l'organisation de cet évènement.

Il précise que cette somme budgétaire sera prise sur le budget global agricole de la Communauté de Communes qui est assez peu consommé chaque année.

Il note également que la Communauté de Communes du Haut-Lignon a versé une subvention de 3 000 € pour ce même évènement.

M. le Président propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- décide d'attribuer aux Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire une subvention de 1 000 € destinée à participer au financement du concours départemental de labour agricole qui s'est tenu du 23 au 24 août 2025 au Mazet-Saint-Voy,
- charge M. le Président de procéder au versement de la subvention correspondante.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Gladys DURIEUX
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20250915-DC2025091504-DE
Reçu le 30/09/2025

Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le

Affichage et publication effectués le